

NOTICE BOURSES D'ETUDES

ACTIFS & ALLOCATAIRES

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Des bourses d'études sont attribuées par la Commission du Fonds Social en fonction des ressources de la famille, du type d'enseignement, du niveau des études :

Conditions d'accès :

✚ Le demandeur doit :

Etre affilié-e au Groupe LOURMEL-CARPILIG/P au titre de son activité professionnelle ou de son dernier emploi pour les demandeurs d'emploi

ou

- Etre invalide ou en arrêt maladie ou en préretraite et avoir cotisé en dernier lieu au groupe LOURMEL-CARPILIG/P

ou

- Etre bénéficiaire d'un droit direct (retraite) du Groupe LOURMEL ou indirect (réversion) si absence de retraite personnelle (dérogation pour les veuves d'actif bénéficiaires d'une pension de réversion Alliance Pro Agirc-Arrco)

✚ L'enfant doit :

- Etre a charge fiscalement,
- Etre scolarisé-e en 2^{ème} cycle d'enseignement secondaire professionnel (CAP, CAPA, BEP, BEPA, BAC PRO), général ou technique ou être en 1^{ère} année d'apprentissage,

Les enfants en situation de handicap, âgés de plus de 16 ans sont considérés comme lyciens s'ils fréquentent un établissement spécialisé et ne bénéficient pas de l'allocation pour adulte handicapé,

Ou

- poursuivre des études après le baccalauréat ou niveau équivalent (âge limite 27 ans) ou être en 1^{ère} année d'apprentissage.

Conditions de ressources - plafonds fixés suivant la composition de la famille :

1 enfant a charge	32 400 € par an
2 enfants a charge	36 000 € par an
3 enfants a charge	39 600 € par an
4 enfants a charge	43 200 € par an
5 enfants a charge	46 800 € par an

Ressources prises en compte :

Tous les revenus figurant sur le ou les avis d'imposition ou de non-imposition de la famille (déclarés avant abattement) y compris les revenus fonciers, mobiliers... à l'exception de la pension alimentaire reçue de l'ex-conjoint pour les familles monoparentales.

Pièces obligatoires à fournir :

- ✚ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de toutes les personnes vivant au foyer
- ✚ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de l'étudiant en cas de déclaration séparée
- ✚ Certificat de scolarité de l'année en cours
- ✚ Contrat d'apprentissage et dernier bulletin de salaire pour les apprentis 1^{re} année
- ✚ Relevé d'identité bancaire du demandeur ou des enfants si versement sur leur compte
- ✚ Copie du livret de famille pour la première demande uniquement.

A SAVOIR

- ① Les enfants non scolarisés, âgés de 16 à 18 ans, figurant sur l'avis d'imposition ou de non-imposition, sont considérés comme étant à charge s'ils sont à la recherche d'un premier emploi et ne perçoivent pas des prestations de chômage
- ② Le redoublement est accepté une fois en études secondaires et en études supérieures.
- ③ En cas de divorce ou de séparation, si l'adhérent au Groupe LOURMEL (CARPILIG Prévoyance) n'a pas la garde des enfants, l'ex-conjointe sans activité professionnelle et non affiliée à une autre institution peut demander le bénéfice d'une bourse pour les enfants à sa charge (l'adhérent doit donner son accord écrit et fournir son dernier avis d'imposition ou de non-imposition).
- ④ Si dépassement de plafonds mais baisse récente de ressources liée à un changement de situation (décès, chômage, suppression prestations...), le dossier est examiné au cas par cas sur présentation de justificatifs des revenus de la famille des 3 derniers mois et sous réserve que les nouveaux revenus entrent dans le plafond d'intervention.
- ⑤ La prestation pour études est attribuée uniquement pour l'année scolaire en cours. Aucun effet rétroactif n'est consenti.

Date limite de dépôt des demandes : 31 décembre 2026

**LOURMEL**

Agir ensemble pour mieux vous protéger

ACTION & SOUTIEN

DEMANDE DE BOURSES D'ÉTUDES

À renvoyer :**Par courrier :**

Lourmel CARPILIG /P
Action & soutien
8 bis allée Gaston
Bachelard
75014 PARIS

Par email :

action-soutien-actifs@lourmel.asso.fr

1. Votre famille

MUNA _ _ _ _ _

NOM ET PRENOMS du demandeur : _ _ _ _ _

ADRESSE : _ _ _ _ _

VILLE : _ _ _ _ _

Code Postal : _ _ _ _ _

Adresse mail : _ _ _ _ _

N° de téléphone : _ _ _ _ _

Date de naissance : _ _ _ _ _

Dernier emploi occupé : _ _ _ _ _

N° de sécurité sociale | | | | | | | | | | | | | | | |

NOM ET PRENOMS du conjoint ou compagnon : _ _

Date de naissance : _ _ _ _ _

Date de mariage : _ _ _ _ _

Date de divorce : _ _ _ _ _

Date de décès : _ _ _ _ _

PROFESSION actuelle ou dans le passé : _ _ _ _ _

N° de sécurité sociale | | | | | | | | | | | | | | | |

Situation de famille : Célibataire ☐
Vie maritale ☐Marié(e) ☐
Pacsé(e) ☐Veuf(ve) ☐
Séparé(e) ☐Divorcé(e) ☐

ENFANTS SCOLARISÉS À CHARGE ET AYANT DÉPASSÉ LA CLASSE DE TROISIÈME

NOM	PRÉNOM	Date de naissance	Classe fréquentée	Établissement(*)	
				Privé	Public

(*)Cochez la case

AUTRES ENFANTS À CHARGE (*)

NOM	PRÉNOM	Date de naissance	Situation

(*)Ne sont considérés «à charge» : les enfants non scolarisés âgés de plus de 18 ans, les enfants handicapés titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

2. Votre Situation

Etes-vous :

En activité ☐

Demandeur d'emploi ☐

Date de la rupture du contrat de travail : __/__/____

En maladie de longue durée ☐

Date de votre arrêt de travail : __/__/____

En invalidité ☐ Catégorie / _ /

Date de mise en invalidité : __/__/____

Nom et adresse de votre employeur actuel ou de votre dernier employeur, adhérent au Groupe Lourmel :

A la retraite ☐

Autre ☐

Situation du conjoint : _____

(mettre une croix dans la case correspondante)

3. Pièces à fournir

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de toutes les personnes vivant au foyer.
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de l'étudiant en cas de déclaration séparée.
- Certificat de scolarité en cours.
- Contrat d'apprentissage et dernier bulletin de salaire **pour les apprentis 1^{ère} année.**
- Relevé d'identité bancaire du demandeur ou des enfants si versement sur leur compte.
- Copie du livret de famille pour la première demande uniquement.
- Justificatif des nouvelles ressources de toutes les personnes vivant au foyer (3 derniers bulletins de salaire, avis de paiement des prestations de chômage, pension d'invalidité, etc.) **uniquement en cas de changement de situation financière entre les revenus déclarés au fisc et les revenus au moment de la demande.**
- Tout défaut de production des justificatifs demandés risque de retarder l'étude de votre dossier.

Important : les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont strictement confidentiels. Toute fausse déclaration entraînera le rejet de la demande sans préjudices d'autres sanctions.

Certifié sincère et véritable, le __/__/____

Signature du demandeur
(obligatoire)

Carpilig/P : Les informations nominatives recueillies par CARPILIG/P, responsable du traitement, sont nécessaires pour assurer la passation, la gestion et l'exécution de votre contrat ainsi que pour la gestion commerciale de notre relation. Ces informations nominatives peuvent être communiquées aux autres organismes assureurs auprès desquels le Membre Participant bénéficie de garanties, ainsi qu'aux délégataires de gestion, intermédiaires d'assurance, partenaires, prestataires, réassureurs et aux organismes gestionnaires du régime obligatoire dans le cadre des procédures de télétransmission.

Les informations personnelles pourront également être utilisées dans le cadre d'opérations de contrôle, de lutte contre la fraude et le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'exécution des dispositions légales et réglementaire et ce, en application desdits contrats ou de l'intérêt légitime de CARPILIG/P.

Les informations personnelles collectées sont susceptibles d'être conservées pendant une durée qui n'excèdera pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont traitées.

En application de la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de vos données, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition aux traitements, ainsi que du droit de définir des directives sur leur sort après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits auprès du délégué à la protection des données de CARPILIG/P par mail au dpoulourmel@lourmel.asso.fr ou par courrier à l'attention du délégué à la protection des données du Groupe Lourmel à l'adresse suivante : GROUPE LOURMEL - Service Contrôle interne - 8 bis, allée Gaston Bachelard 75014 PARIS. L'exercice de vos droits est subordonné à la production d'un titre d'identité que vous devez joindre à votre demande. En cas de réclamation, vous disposez d'un droit de saisir la CNIL.

GROUPE LOURMEL (SIRET n° 39911122800033), 8 bis allée Gaston Bachelard 75014 Paris - www.lourmel.com - Tél. : 01 40 60 20 00 - Fax : 01 45 54 28 42.

Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco - Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale - Institution Agirc-Arrco n° F 201 - Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS - SIREN 775 670 532 ; CARPILIG/P (Caisse du Régime de Prévoyance de l'Imprimerie et du Livre, des Industries Graphiques et des métiers de la communication), régie par le code de la Sécurité sociale dans le cadre des dispositions de l'article L.911-1 et suivants du livre IX du code de la Sécurité sociale - SIREN 533 889 960 ; MGI (Mutuelle Générale Interprofessionnelle), soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - SIREN 437 994 205 ; LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES, société anonyme au capital entièrement libéré de 25 000 500 euros, régie par le code des assurances - SIREN 852 274 315.